



Arbitrages de Matignon

France télévisions : le déclin pour ambition

- 160 Millions d'euros en moins d'ici 2022.
- Fermeture des canaux TNT de France 4 et France Ô au plus tard en 2020.
- Triplement de la programmation régionale de France 3 obtenu par des « gains d'efficience » et une « mutualisation des moyens avec France bleu ».

Les arbitrages annoncés jeudi par Matignon pour l'audiovisuel public ne constituent pas une surprise puisqu'ils entérinent des options évoquées début juin. Leur mise en œuvre pénalisera France télévisions.

La commission de concertation, dont le travail est censé avoir précédé ces choix, a fourni à l'heure convenue le rapport-alibi qu'elle était chargée de produire.

Dialogue de sourds et langue de bois. Chacun a tenu son rôle dans cette fiction, y compris Delphine Ernotte qui, dans le même communiqué, prend acte sans verser de larmes de la condamnation à mort de deux des chaînes du groupe qu'elle préside et souhaite un très bel été aux salariés...

Qui croit vraiment que l'offre de programmes jeunesse de FTV va s'accroître en fermant France 4 ?

Qui pense sérieusement que la suppression de France Ô peut favoriser la représentation des territoires ultramarins et de leurs habitants au sein de l'audiovisuel public ?

Budget à la baisse, suppression de deux chaînes, synergies à tous les étages ...
Le repli annoncé de l'audiovisuel public n'augure pas de lendemains qui chantent.

Derrière le verbiage des décideurs et de leurs petites mains, c'est un mauvais coup qui a été porté hier à l'audiovisuel public.

Paris, ce 20 juillet 2018